

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Jeudi 24 juin 2021* *à 20h00*

Séance du 24 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre du mois de juin

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

Date de convocation : 16 juin 2021

Date d'affichage : 16 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 15

Présents : MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BELTRAN Raphaël, OLLIVIER Anne-Marie, BADIER Christelle, PASINI-BERLU Sandrine, GASNIER Hervé, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

Absents excusés : Mme HERNANDEZ Julie donne pouvoir à Mme PASINI-BERLU Sandrine
Mr MÈMETEAU Julien donne pouvoir à Mr BELTRAN Raphaël
Mr GAUTIER Patrick donne pouvoir à Mr TORSET Philippe
Mme SAUGER-PLOUY Séverine donne pouvoir à Mme MARIE Agnès

Madame OLLIVIER Anne-Marie a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUIN 2021

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2021 a été approuvé par 12 voix pour et 3 contres. Mr DE WEDUWE Willy, Mme AUDIANNE Marie-Claude et Mme FOINARD Corine ne valident pas la partie du compte rendu sur le débat de politique générale, qui pour eux était une lecture de la feuille de route et non un débat, vu qu'il n'y a pas eu d'échange. Ils auraient souhaité avoir le document avant la réunion afin de l'étudier pour débattre ensuite en réunion. Monsieur TORSET Philippe précise toutefois qu'à l'issue de la lecture de la feuille de route, il a attendu que quelqu'un prenne la parole.

TARIFS ENTREE SPECTACLE FESTILLESIME 2021 : MOZART EN CONCERT LECTURE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre une délibération afin de déterminer les tarifs d'entrée pour le spectacle festillésime 2021 : Mozart en concert-lecture du 4 juillet prochain. Il est proposé les mêmes tarifs pratiqués dans les autres communes, à savoir 10 € pour les adultes et 6 € pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées et les enfants de moins de 12 ans.

Le Conseil Municipal, après délibération, fixe par 15 voix pour, soit à l'unanimité, les tarifs d'entrée au spectacle Mozart en concert lecture du 4 juillet 2021 comme suit :

- 10 € pour les adultes
- 6 € pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées et les enfants de moins de 12 ans.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Que le PLUI est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Communautaire du 30 juin.
- D'une demande de rétrocession à la Commune des espaces verts, de la voirie et des réseaux du lotissement du Château de Roujoux.
- Qu'un bouquet de fleurs a été apporté à Mme AGUILÉ pour ses 100 ans. Le nombre de personnes était limité à 2 vu le contexte sanitaire. Il n'y a pas eu de photographie car la famille s'y est opposée.
- Que le Chauffe-eau du foyer communal a été changé
- Que les lampadaires solaires Rue Jean-Marie MARSAULT ont été installés. Avec le couvre-feu l'éclairage public était éteint à 21 heures. Maintenant que celui-ci est supprimé, quand repoussons-nous son extinction à 23 heures comme précédemment. Il est décidé d'attendre mi-août pour remettre les horaires d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.
- Que les travaux de la toiture de la Bibliothèque ont débuté. Mr COMBAULT Pascal est chargé du suivi de chantier. Mme AUDIANNE Marie-Claude demande quelle entreprise a été retenue car non annoncé en réunion de Conseil Municipal. C'est l'entreprise Couverture Celletoise.
- Que des calculatrices ont été remises par Mr le Maire aux élèves de CM2 partant au collège, lors de la fête de fin d'année de l'école qui cette année était effectuée classe par classe.
- Que lors des travaux de voirie de la rue du Mesneuil, il est apparu la nécessité de poser des buses drainantes avec évacuation des eaux. Un devis a été demandé. Voir le problème de servitude du fossé.

Mme AUDIANNE Marie-Claude demande :

- si de nouvelles caméras ont été installées aux Salles multi-activités. Non ce sont celles de chantier qui n'ont pas été enlevées après la fin des travaux. Elles n'enregistrent plus. Il est quand même décidé de les conserver comme moyen de dissuasion.
- Quels travaux ont été effectués dans le bourg ? C'était l'entreprise Aqualia qui a remis en état la route suite aux travaux effectués Rue de Fougères lors du précédent mandat.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en septembre 2021.

La séance est levée à 20h30

Le Maire,
P. TORSET.